# LETTRE D'INFO

Seine Aval

**N° 7** - Juin 2015

Opération d'Intérêt National



# Eco-construction et efficacité énergétique : l'essor d'une filière

Il y a quelques années, l'EPAMSA et les élus ont identifié, dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval, des filières d'avenir répondant aux enjeux toujours plus prégnants de développement durable et d'efficacité énergétique, notamment dans le domaine de l'habitat, porteuses d'emplois et de création de richesse pour le territoire.

Mais passer de l'intention à l'action demande, comme le souligne Philippe Tautou, président de la CA2RS, une « bonne dose de volonté politique » et nécessite l'existence d'outils aptes à apporter des réponses concrètes et réalistes aux défis identifiés.

C'est dans ce cadre que l'EPAMSA et les collectivités de Seine Aval - parmi lesquelles la Communauté d'agglomération des 2 Rives de Seine (CA2RS) et les Mureaux - ont lancé des projets comme ceux de la Fabrique 21, programme immobilier dédié aux éco-constructeurs, de Seinergy Lab ou encore du réseau électriCité Seine Aval. C'est également dans ce cadre que la culture expérimentale du miscanthus, une herbe entrant dans la composition d'éco-matériaux, a été lancée. Cultivée par l'INRA sur le territoire, elle est aujourd'hui utilisée par Ciment Calcia et Peugeot, entreprises de Seine Aval, pour développer un béton nouvelle génération ou pour alléger les bio-plastiques entrant dans la composition des véhicules automobiles.

Aux côtés des collectivités, l'EPAMSA a initié, investi, aménagé, participé à ces projets qui permettent désormais au territoire de Seine Aval d'être le territoire expérimental de l'écoconstruction et de l'efficacité énergétique et d'entrer ainsi pleinement dans une nouvelle ère.

Didier Bellier-Ganière

Directeur Général de l'EPAMSA

# L'ESSOR D'UNE FILIÈRE

- La Fabrique 21, par et pour les éco-constructeurs
- Seinergy Lab pour la ville de demain
- ElectriCité Seine Aval, le réseau public de charge électrique



Seine Aval Europe Gargenville





# L'ESSOR D'UNE FILIÈRE

Seine Aval représente 15 000 établissements et plus de 120 000 emplois avec de grands noms de l'industrie qui en font l'un des principaux poumons industriels du Grand Paris. Pour soutenir et développer ce potentiel économique, l'EPAMSA et les acteurs locaux ont identifié, dès la création en 2007 de l'Opération d'Intérêt National, des filières prioritaires, porteuses de création de richesse et d'emplois pour le territoire.

Parmi celles-ci, l'éco-construction et l'efficacité énergétique, jusqu'alors émergentes. Seine Aval bénéficie **d'un secteur du BTP très actif avec 1700 entreprises**, d'un marché local de construction de logements dynamique (environ 2 500 logements construits par an) et d'opérations de renouvellement urbain d'ampleur nationale, d'entreprises emblématiques (Lafarge, Terreal, Ciments Calcia, Groupe Millet, Eternit...), et d'une offre de formation dans ce secteur en plein développement (IUT Mantes-en-Yvelines, ENSIATE, ITEDEC...).

Sur ce terreau fertile, l'EPAMSA a initié et participé en partenariat avec les collectivités à une nouvelle **offre** 

foncière et de services dédiée à l'éco-construction et l'efficacité énergétique. L'établissement a investi dans un programme immobilier dédié aux éco-constructeurs – la Fabrique 21 – a participé à la création d'une plate-forme de recherche et d'innovation – Seinergy Lab – et a expérimenté la mobilité électrique à grande échelle.

La structuration de la filière éco-construction/efficacité énergétique fait également l'objet d'une action spécifique dans le nouveau Pacte (2015-2018) de la Région Ile-de-France, pilotée et coordonnée en Seine Aval par l'EPAMSA.

Retour sur ces initiatives.



# LES ÉCOCONSTRUCTEURS

Une agglomération moteur dans

le développement durable et l'éco-

construction. 90 ha à aménager, connecté à l'éco-port des 2 rives de Seine. Il n'en suffisait pas plus à l'EPAMSA pour imaginer l'Ecopôle Seine Aval, un nouveau quartier d'activités dédié aux éco-activités.

Pour la première pierre de cette ZAC, l'établissement et la Communauté d'Agglomération des 2 rives de Seine (CA2RS) ont souhaité expérimenter un programme immobilier d'un nouveau genre, de 5 000 m², dédié aux écoconstructeurs.

Cofinancée par l'EPAMSA et la CA2RS, avec des fonds FEDER, la Fabrique 21, inaugurée en 2012, comprend :

LA FABRIQUE 21, PAR ET POUR LES ÉCO-CONSTRUCTEURS

- des bureaux (pépinière et hôtel d'entreprises) sur près de 800 m² SDP, occupés par 15 sociétés (BET, architectes, construction...)
- ▶ 10 locaux d'activités sur plus de 3 000 m² SDP, pour les PME-PMI
- un campus de formation : 190 journées de formation en 2014
- des services : l'agence de l'Ecoconstruction, une matériauthéque, un espace conseil, le club éco21 (association des entreprises de la Fabrique), le café 21

Fort de ce succès, l'EPAMSA et l'agglomération souhaite désormais proposer aux PME/PMI du territoire un nouveau village d'entreprises de 5 000 m² de SDP, sur l'Ecopôle. Les premières démarches d'identification, de quantification et de pré-qualification d'entreprises intéressées ont été réalisées. L'EPAMSA est actuellement en phase de consultation opérateurs, pour un début des travaux en 2016.



FCH CONSEIL SAS

Xifab SA

ZERO ONE ONE SAS

ICTH SARL

Millet Chantier SARL

Durabilis Isolation SARL

Génie Ascenseurs SARL

Ubat Paris

Terao

CBM & ENR

Co-fluences Architectures

ERCT-ECO2

Alteréco Energie

Ossabois

Maison Thermo-économique

Créalis

Karawitz

Soleïs Technologie

Heimdall Protection

Mobotix

Tipi expertise

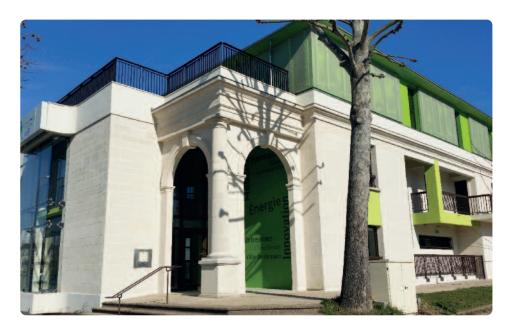
Pro clima



## SEINERGY LAB POUR LA VILLE DE DEMAIN

Crée à l'initiative de la ville des Mureaux et de l'EPAMSA, Seinergy Lab est un pôle d'innovation totalement inédit de formation, de recherche et d'information sur la transition énergétique pour bâtir la ville de demain.

Cette association a pu compter sur le soutien de ses membres et de ses partenaires financiers (notamment les fonds européens Feder) pour construire le bâtiment inauguré le 12 mai dernier, qui abrite ses activités expérimentales, un accueil du



public, des salles de cours et de réunions ainsi que des bureaux.

Les 33 membres actuels, réunissant institutionnels, établissements d'enseignement et entreprises, ont trois objectifs:

- **) former** sur l'énergie, la mobilité et la ville durable l'expérimentation par l'ouverture de formations dès septembre 2015,
- **Dexpérimenter** via des équipements techniques d'exception tel qu'un appartement et un caisson démonstrateur du fonctionnement énergétique,
- **sensibiliser** les particuliers comme les donneurs d'ordre sur la nécessaire transition énergétique.

Plus d'infos sur www.seinergylab.fr



# ELECTRICITÉ SEINE AVAL, LE RÉSEAU PUBLIC DE CHARGE ÉLECTRIQUE

En 2011-2012, l'expérimentation nationale « SAVE » (Seine Aval Véhicules Electriques) menée avec l'EPAMSA, les collectivités et des industriels tels que Renault Nissan, Schneider Electric, Vinci, Total..., a consisté à mettre en place un réseau de bornes de recharge privées et publiques, pour étudier à la fois les usages et les éléments techniques de la mobilité électrique.

Pour poursuivre la dynamique engagée, 21 collectivités de Seine Aval déploient actuellement un réseau public de charge électrique, ElectriCité Seine Aval, coordonné par l'EPAMSA. Objectif : encourager la mobilité électrique en Seine Aval.

C'est donc plus de 40 nouvelles bornes de recharges accélérées (3-22 kw) qui seront installées en 2015 et 2016, soit **un total de 65 bornes** pour le territoire – intégrant les bornes publiques SAVE – c'est-à-dire 150 points de charge. Implantées en centreville et dans les zones d'emplois et de commerces, elles permettront à chaque utilisateur muni d'un badge, de charger entièrement leur véhicule gratuitement, en une heure environ.

Les informations et la localisation des bornes sont disponibles sur **www.electricite-seineaval.fr** 



### De nouveaux contrats de ville

L'EPAMSA assure la direction de projet sur le volet urbain des contrats de ville en cours d'élaboration par la communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines, associée à Limay, celle des 2 rives de Seine et la ville de Poissy. Il s'agit d'organiser les actions qui visent à corriger les principaux dysfonctionnements urbains dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'objectif poursuivi sur le long terme est de changer l'image et de favoriser un retour d'attractivité dans ces quartiers en garantissant leur développement.

# **EUROPE**

# Programmation européenne 2014/2020

La Région Ile-de-France, gestionnaire des Fonds européens FEDER et FSE, a lancé un appel à projet ITI (Investissement territorial Intégré) destiné à résorber les disparités infra régionales. L'EPAMSA, qui assure la mission de chef de file, a conduit l'organisation de la candidature du territoire Seine Aval regroupant les communautés d'agglomérations de Mantes en Yvelines, de Seine et Vexin et des 2 rives de Seine. La région devrait faire connaître sa décision avant l'été.

# GARGENVILLE (78)

# Nexity s'engage dans les « Hauts de Rangiport »

Nexity et l'EPAMSA ont signé le 9 avril dernier une promesse de vente prévoyant une résidence intergénérationnelle de 4 700 m<sup>2</sup> SDP soit 80 logements dont une majorité adaptés pour accueillir des personnes âgées, ainsi que des locaux

communs de convivialité favorisant les rencontres de toutes les générations, 760 m² soit 9 maisons en accession et 4 800 m² soit 81 logements en accession. Le permis de construire devrait être déposé en juin 2015, pour un début des travaux en 2016.



Plus d'infos sur

www.operation-seineaval.fr

EPAMSA - 1, rue de Champagne - 78200 Mantes-la-Jolie / Téléphone : 01 39 29 21 21







